

**SÉANCE ORDINAIRE
LUNDI LE 4 MARS 2024 À 20H00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 05 février 2024.
3. Approbation des comptes.
4. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
5. Félicitations au comité de Hockey Bottines ainsi qu'au comité des Loisirs pour le succès du Tournoi des Canisses de février dernier.
6. Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité.
7. Inscription de la directrice générale au Congrès de l'ADMQ 2024.
8. Abrogation de la résolution portant le numéro 2024-02-020.
9. Prêt de la grande salle à titre gracieux à la Fabrique de Saint-Adelphe.
10. Acceptation de la demande de commandite pour les Filles d'Isabelle du Cercle de Marie de l'Étoile.
11. Félicitations à la Boîte interculturelle récipiendaire au gala organisé par Place aux Jeunes Mauricie.
12. Prêt à titre gracieux de la grande salle à l'équipe pastorale paroissiale de St-Cœur-de-Marie.
13. Acceptation de l'entente avec Xylem pour l'entretien à la station de pompage de l'assainissement.
14. Offre d'emploi étudiant pour la période estivale.
15. Représentation municipale à la rencontre de la Capsa du 19 mars prochain.
16. Acceptation de la proposition de travail du groupe Akifer concernant le plan de protection de la source d'eau potable (PPS).
17. Engagement d'une entreprise pour le balayage des rues.
18. Don à la fondation de la SSS de l'Énergie le rehaussement d'un appareil existant.
19. VARIA :
 - a) Abrogation de la résolution portant le numéro 2023-12-251.
 - b) Appui au centre des Loisirs de Saint-Adelphe pour une demande de contribution financière au Fonds Région ruralité volet 2 de la MRC Mékinac.
 - c) Avis de motion donné par monsieur le conseiller Normand Cossette pour un projet de règlement sur la captation de séances du conseil municipal.
20. Période de questions.
21. Levée de l'assemblée.

Caroline Moreau, directrice générale

4 mars 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quatrième jour de mars de l'an 2024, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présente madame la conseillère Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

23 contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h05.

2024-03-032

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2024-03-033

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024

Il est proposé monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale madame Caroline Moreau. **Adopté**

2024-03-034

Approbation des comptes

18192 Lucie Durocher (ent. ménage)	2 250,00
18193 MGEF inc. (dénéigement chemins)	47 139,75
18194 Alimentation BG	535,44
18195 Capital Propane inc.	104,39
18196 SCP	9 451,28
18197 La Coop Novago	353,25
18198 Garage Serge Carpentier	402,80
18199 Electromega Ltée	45,99
18200 Enerco Groupe-Conseil inc.	377,70
18201 Eurofins Environex	565,67
18202 Le Groupe A&A	174,16
18203 Virginie Guimond (PR)	45,63
18204 Le groupe Harnois	1 254,40
18205 Paul Labranche (km)	138,34
18206 Librairie Renaud-Bray inc.	327,02
18207 Maison M. Bussière	112,66
18208 MGEF	2 385,73
18209 Ministre des Finances	97,25
18210 Lyna Mongrain (PR)	91,26
18211 Caroline Moreau (cell)	156,81
18212 MRC Mékinac	262,47
18213 Revenu Québec	70,33
18214 Jonathan Roberge (PR)	228,15
18215 Val-Mauricie Électrique inc.	3 491,51
18216 Jean-Philippe Drolet (cell)	139,56
18217 Centre des Loisirs (cont. Financière)	3 000,00
18218 Fondation de la SSS de l'Énergie	250,00
Hydro	6 943,19
Visa	64,77
Telus	837,49

Il est proposé madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.
Je, Caroline Moreau, soussignée directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour

payer les comptes de février 2024 au montant de **101 325.69\$** ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Actualités MAMH – Des changements positifs au PRIMEAU 2023 ;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Accompagnement lorsque des difficultés surviennent et sont susceptibles d'avoir un effet notamment sur les services aux citoyens, l'état des finances municipales et la capacité du conseil de poursuivre efficacement ses activités ;
- Fédération Québécoise des municipalités : la FQM conclut une entente avec RONA et RÉNO-DÉPÔT avantageuse pour ses membres ;
- Hydro Québec : Une cure de jeunesse d'environ 200M\$ pour le barrage Gouin ;
- CIUSSS MCQ : Avis de dépôt de la subvention premier répondant 2023-2024 de 3 800\$;
- Espace MUNI : Lancement de la plateforme collaborative d'Espace MUNI ;
- Sambba : Précision sur le suivi du projet de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans la ZGIEBV Batiscan-Champlain ;
- Capsa : Report de la rencontre CLC – Charest au 19 mars prochain ;
- Réseau Mauricie : Colloque eau et municipalités le 21 mars à Shawinigan ;
- Mouvement Santé mentale Québec : Proclamez la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2024 ;
- Table régionale de l'éducation de la Mauricie : Participation de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2024 ;
- Développement Mauricie : Curieux de découvrir le nombre d'entreprises dans votre MRC/territoire?;
- UPA : La position de la Fédération de L'UPA de la Mauricie dans le dossier des éoliennes en milieu agricole ;
- Fondation de la SSS de l'Énergie : Demande de soutien financier pour le département d'imagerie médicale de l'hôpital ;
- Association forestière Vallée du Saint-Maurice : Concours « mets ta forêt en boîte » ;
- Les Fleurons du Québec : InfoFleurons – février 2024 ;
- Bulletin Mékinac -des Chenaux : Fermeture du bulletin Mékinac ;
- Chambre de commerce de Mékinac : 5 à 7 au féminin le 13 mars ;
- Chambre de commerce de Mékinac : La chambre de commerce, plus qu'un 5 à 7 ;
- Chambre de commerce de Mékinac : Mékinac ; fière hôte de la Tournée nationale sur l'entreprenariat !
- La Boîte Interculturelle : Récipiendaire du prix Innovation Mauricienne secteur Mékinac lors du gala organisé par la Place aux jeunes le 7 février dernier ;
- Centre équilibre : Demande pour avoir accès à un local pouvant accueillir au moins 20 personnes pour de la formation spécialisée en zoothérapie ;
- Anti-Pauvreté Mauricie Centre-du-Québec (APMCQ) : Renouvellement au programme de travaux compensatoires ;
- Fabrique St-Cœur de Marie : Demande de prêt de salle pour le brunch de la Fabrique de l'Église de Saint-Adelphe ;
- Le Cercle des Filles d'Isabelle Marie de l'Étoile # 917 : Demande de commandite pour leur partie de cartes du 24 avril prochain ;
- Ferme Pierlie : Remerciements adressés à la municipalité pour la lettre de félicitations suite à leur prix du Club de l'Excellence d'Agropur ;
- MGEF : Offre de service pour le nettoyage des rues et des stationnements dans notre municipalité ;
- Les entreprises Myroy inc. : Offre de services pour le balayage de rues de la municipalité ;
- BMK inc. : Offre de services pour le balayage de rues dans la municipalité ;
- Communauté Saint-Cœur-de-Marie : Demande de prêt de la grande salle pour leur projet « soupe populaire » ;
- Vent d'élus : Mémoire déposé dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain.
- TES Canada : Informations importantes et partage de quelques points d'information à relayer aux concitoyens.

2024-03-035

Dépôt de la correspondance aux archives

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe accepte de dépôt aux archives de la correspondance présenté par la directrice générale, madame Caroline Moreau.

Adopté

2024-03-036

Félicitations au comité de Hockey Bottines ainsi qu'au comité des Loisirs pour le succès du Tournoi des Canisses de février dernier

CONSIDÉRANT le travail colossal élaboré par le comité bénévole de Hockey Bottines ainsi que par le comité des Loisirs pour la réalisation du tournoi de 16 au 18 février dernier;

CONSIDÉRANT qu'à nouveau cette année, des fonds recueillis seront réinvestis dans différents projets au profit de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au comité organisateur du tournoi de Hockey Bottines, au comité des Loisirs ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont greffés aux deux comités pour l'immense succès remporté avec ce tournoi.

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Adelphe adresse des remerciements chaleureux pour tous les investissements qui ont été faits pour le mieux-être de notre milieu aux deux comités ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont impliquées lors du tournoi.

Adopté à l'unanimité

2024-03-037

Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde à «*Centre Jardin Multi-Fleurs enr*», le contrat pour la fourniture et la plantation de fleurs dans les jardinières, les bacs et les caissettes appartenant à la municipalité ainsi que la plantation dans les aménagements floraux pour l'été 2024 et ce, au coût de 2 160\$, excluant les taxes, le tout selon la soumission reçue par courriel en date du 2 février 2024.

Que certaines modifications puissent être apportées aux variétés de fleurs, après discussion avec la directrice générale Mme Caroline Moreau, ou la conseillère municipale, responsable des aménagements floraux, soit Mme Suzanne Tessier.

Qu'un employé municipal sera disponible lors de plantations avec le Centre Jardin Multi-Fleurs enr.

Adopté

Monsieur le conseiller Denis Bordeleau déclare avoir un intérêt dans la prochaine résolution. Il s'est abstenu de participer aux discussions ainsi que lors de l'adoption de la résolution no 2024-03-038.

2024-03-038

Inscription de la directrice générale au Congrès de l'ADMQ 2024

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'inscription de la directrice générale, Caroline Moreau, au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Que le coût d'inscription de 995\$ incluant les taxes, ainsi que le montant des dépenses (frais généraux de séjour et de transport) soient défrayés par la municipalité.

Que les dates et le lieu pour la tenue du congrès seront les 12, 13 et 14 juin, à Québec.

Adopté

2024-03-039

Abrogation de la résolution portant le numéro 2024-02-020

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 5 février dernier avait été adopté le remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur;

CONSIDÉRANT qu'après vérification suite à la séance, aucun crédit ne devait être émis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

D'abroger la résolution portant le numéro 2024-02-020 concernant le remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur au montant de 418,29\$.

Aucun remboursement ne sera octroyé.

Adopté

2024-03-040

Prêt de la grande salle à titre gracieux à la Fabrique de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Adelphe organise un brunch dimanche, le 10 mars prochain au profit de l'église ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prêtera, suite à la signature du contrat de location de salle de la municipalité, la grande salle à titre gracieux à la Fabrique de Saint-Adelphe pour le brunch qui se tiendra le 10 mars 2024.

Adopté

2024-03-041

Acceptation de la demande de commandite pour les Filles d'Isabelle du Cercle de Marie de l'Étoile

CONSIDÉRANT la demande d'une commandite présentée par l'Association *Les Filles d'Isabelle du Cercle Marie de l'Étoile* pour des prix offerts lors d'une activité de cartes qui se tiendra le 24 avril prochain;

CONSIDÉRANT que cette activité leur permet de procéder à une levée de fonds pour la réalisation de leurs activités annuelles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe entérine la commandite remise à l'association *Les Filles d'Isabelle Cercle Marie de l'Étoile*, dont plusieurs membres sont résidentes de Saint-Adelphe, consistant en un certificat cadeau d'un commerce local d'une valeur de 50\$ et ce, dans le cadre de l'activité de cartes qui aura lieu le 24 avril prochain.

Adopté

2024-03-042

Félicitations à la Boîte interculturelle récipiendaire au gala organisé par Place aux Jeunes Mauricie

CONSIDÉRANT que le 7 février dernier se tenait le gala organisé par Place aux jeunes Maurice sous le thème inspirant : « La vie en région, t'as ça en toi »;

CONSIDÉRANT que la Boîte interculturelle a remporté le prix Innovation Mauricienne secteur Mékinac;

EN CONSÉQUENCE :

Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe désire offrir ses plus sincères félicitations à la Boîte interculturelle pour le prix remporté lors du gala de la Place aux jeunes Mauricie du 7 février dernier.

Adopté à l'unanimité

2024-03-043

Prêt à titre gracieux de la grande salle à l'équipe pastorale paroissiale de St-Cœur-de-Marie

CONSIDÉRANT que l'équipe paroissiale de St-Cœur-de-Marie a démarré un projet de « soupe populaire gratuite mensuelle » ayant comme objectifs de contrer l'isolement qui existe dans la région;

CONSIDÉRANT que le projet se déplace dans toutes les communautés de Saint-Cœur-de-Marie et que pour le mois d'avril Saint-Adelphe a été désigné comme municipalité;

CONSIDÉRANT que l'événement est ouvert à tous et peut accueillir de 30 à 50 personnes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de prêter la grande salle à titre gracieux à l'équipe pastorale paroissiale de St-Cœur-de-Marie pour leur projet de « soupe populaire gratuite mensuelle » jeudi le 18 avril 2024;

Que bien que la salle soit prêtée à titre gracieux, une signature de contrat de location de salle entre les organisateurs du projet et la municipalité est obligatoire.

Adopté

2024-03-044

Acceptation de l'entente avec Xylem pour l'entretien à la station de pompage de l'assainissement

CONSIDÉRANT l'importance de bien faire inspecter nos équipements à la station de pompage qui se trouve au site d'assainissement ;

CONSIDÉRANT la soumission d'entente reçue de Xylem (entreprise spécialisée dans les équipements de pompage de type submersible) pour faire les inspections ainsi que les entretiens des équipements ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de signer l'entente de service avec l'entreprise Xylem au coût de 995\$ plus taxes pour le poste de pompage situé à l'assainissement du 1^{er} février 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Adopté

2024-03-045

Offre d'emploi étudiant pour la période estivale

CONSIDÉRANT que le poste de journalier à temps partiel est vacant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder promptement à un appel de candidatures pour combler le poste;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil municipal de St-Adelphe lance un appel de candidatures pour l'engagement d'une personne sur une base à temps partiel en vue de pourvoir le poste d'employé municipal journalier.

Que l'offre d'emploi paraisse sur le site Web de la municipalité et dans un communiqué envoyé dans chacune des résidences de Saint-Adelphe, et sera également transmis à la MRC de Mékinac et à Emploi Québec.

Adopté

2024-03-046

Représentation municipale à la rencontre de la Capsa du 19 mars prochain

CONSIDÉRANT que la Capsa organise une rencontre du comité de concertation secteur rivière Charest le 19 mars à 13h00;

CONSIDÉRANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne monsieur Jean-Philippe Drolet, inspecteur municipal, comme représentant municipal (monsieur le conseiller Claude Thiffault comme substitut) lors de la rencontre avec la Capsa concernant la rivière Charest qui se tiendra le 19 mars à 13h00.

Adopté

2024-03-047

Acceptation de la proposition de travail du groupe Akifer concernant le plan de protection de la source d'eau potable (PPS)

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), les municipalités desservies en eau potable par un réseau d'aqueduc alimenté par un site de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 1, doivent transmettre au ministre tous les 5 ans, un rapport contenant les renseignements prévus à l'article 68 et leurs mises à jour;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une proposition de travail du groupe Akifer afin de procéder à l'élaboration d'un plan de protection de la source d'alimentation en eau potable (PPS);

CONSIDÉRANT que ce plan consiste à définir et planifier la mise en œuvre des mesures de protection requises pour préserver, voir améliorer, la qualité et la quantité des eaux exploitées par la municipalité, et ce, sur la base des menaces qui ont été identifiées dans notre analyse de vulnérabilité;

CONSIDÉRANT que le plan sera produit conformément à la démarche proposée par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans sa *publication Guide pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre de services du groupe Akifer au montant de 21 360\$ excluant les taxes, le tout telle que la proposition de travail décrite au numéro de référence PR22-629 datée du 14 novembre 022, conformément au guide de réalisation des analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec.

Que la municipalité de Saint-Adelphe autorise monsieur Jean-Philippe Drolet, inspecteur, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe, tous les documents se référant à la proposition de l'élaboration d'un plan de protection de la source d'alimentation en eau potable. **Adopté**

2024-03-048

Engagement d'une entreprise pour le balayage des rues et des stationnements municipaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'engagement de l'entreprise MGEF pour le balayage des rues et des stationnements municipaux avec ramassage du sable, à l'aide d'un balai mécanique et ce, au tarif de 185 \$/h l'heure, plus taxes.

Que les travaux de balayage des rues devront être exécutés au plus tard le 30 avril 2024. **Adopté**

2024-03-049

Don à la fondation de la SSS de l'Énergie le rehaussement d'un appareil existant

CONSIDÉRANT que la Fondation de la SSS de l'Énergie (Shawinigan) tient présentement sa Campagne annuelle de financement 2024 dont l'objectif à atteindre est de 130 000\$;

CONSIDÉRANT que la Fondation a pour mission, entre autres, l'achat d'appareils hautement spécialisés pour accroître l'accessibilité et rehausser la qualité des services offerts à la population régionale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe contribue pour un montant de 250\$ pour le rehaussement d'un appareil existant de mammographie déjà existant pour l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie et ce, dans le cadre de la Campagne de financement 2024 de la Fondation de la SSS de l'Énergie. **Adopté**

2024-03-050

Abrogation de la résolution no 2023-12-254

CONSIDÉRANT que lors d'une séance ordinaire du 4 décembre 2023, avait été adopté une résolution pour appuyer le « Festival Country » auprès de la MRC Mékinac au Fonds région et ruralité volet 2.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

D'abroger la résolution numéro 2023-12-254 concernant l'appui de la municipalité au Fonds région ruralité volet 2 à la MRC de Mékinac.

Adopté

2024-03-051

Appui au centre des Loisirs de Saint-Adelphe pour une demande de contribution financière au Fonds Région ruralité volet 2 de la MRC Mékinac.

CONSIDÉRANT qu'un comité organisateur a été formé pour diriger un nouvel événement à Saint-Adelphe « Festival Country de Saint-Adelphe » du 4 au 7 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que plus de 25 artistes country viendront performer dans le centre multifonctionnel lors du festival;

CONSIDÉRANT que les profits engendrés par l'événement seront redistribués par le centre des Loisirs de Saint-Adelphe à des organismes locaux selon des ententes entre le centre des Loisirs et les organismes locaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe appui le centre des Loisirs de Saint-Adelphe dans sa demande de contribution à la MRC Mékinac au Fonds Région ruralité volet 2 afin de soutenir les bénévoles du comité pour les activités lors de l'événement « Festival Country de Saint-Adelphe » qui se déroulera du 4 au 7 juillet 2024.

Adopté

Avis motion

Avis de motion donné par monsieur le conseiller Normand Cossette pour un projet de règlement sur la captation de séances du conseil municipal.

2024-03-052

Levée de l'assemblée à 21h09

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Caroline Moreau, Directrice générale
